

PARTENARIAT ISPEF INSCRIPTION LYON 2 - PROCEDURES ADMINISTRATIVES

1. **Pré-rentree** : informations sur le partenariat avec l'ISPEF – Lyon 2 et Master 1^{ère} année en *Sciences Humaines et Sociales*, mention « *Sciences de l'éducation et de la formation - METIERS DE L'INTERVENTION EN FORMATION DES ADULTES (MIFA)* »
2. Chaque étudiant qui souhaite s'inscrire à l'ISPEF devra procéder dans un premier temps au remplissage en ligne **d'un questionnaire d'une page, d'ici le 03 septembre 2019 (cf. lien ci-dessous).**

<https://enquetes.univ-lyon2.fr/index.php?sid=16377&lang=fr>

Ne pas remplir la case « numéro d'étudiant Lyon 2 » si vous n'avez pas été inscrit auparavant à Lyon 2.

Pour toute question, vous pouvez contacter Sylvia TOPOUZKHANIAN au 04 81 92 57 37 ou par mel : < sylvia.topouzkhanian@ifcstl.fr>

3. Vous recevrez fin septembre-début octobre une autorisation d'inscription (AI) signée et tamponnée de l'ISPEF pour accéder en 1^{ère} année de Master. Vous pourrez ensuite procéder à votre **inscription administrative** directement par internet en vous connectant sur le site de l'ISPEF – Inscription – Master 1. (et en payant votre inscription universitaire en ligne).
Vous recevrez alors à votre domicile une fiche sur laquelle se trouvent trois certificats de scolarité, votre mot de passe pour accéder au « portail étudiant », ainsi que l'attestation de paiement. **Si des étudiants souhaitent se faire rembourser leur frais d'inscription par leur employeur, il suffit de faire une photocopie de cette fiche (fin septembre ou début octobre).**
Merci de noter qu'il faudra également régler la CVEC (environ 91 EUR), en plus des frais universitaires habituels (environ 243 EUR).
4. Une **carte d'étudiant** sera établie à partir de fin novembre. Elle permettra l'accès à toutes les bibliothèques universitaires de Lyon.